Le Centre communal d'action sociale

Le CCAS contribue à la politique sociale de la ville.

Le CCAS a 3 axes majeurs d'intervention :

- Permettre l'accès aux droits fondamentaux (alimentation, hébergement, santé, formation, emploi...)
- Proposer de l'écoute pour apaiser les tensions et les souffrances, pouvoir évaluer la demande et orienter vers l'interlocuteur le plus adapté
- Concourir au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et proposer des actions de lien social

Les actions en direction des familles :

- L'accueil : tout trappiste est reçu avec ou sans rendez-vous pour des demandes très diverses (information, aide dans les démarches, demandes d'aides financières et alimentaires...)
- La domiciliation qui permet à des personnes sans domicile stable de recevoir leur courrier et de disposer d'une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux
- L'aide à l'instruction et traitement des dossiers d'aide sociale légale : aide à l'hébergement des personnes âgées, aides ménagères...
- L'octroi d'aides alimentaires et financières pour lutter contre la précarité (article R.123-2 du Code de l'action sociale et des familles)
- La prévention des impayés de régie

- L'aide dans les démarches administratives : l'écrivain public reçoit au CCAS et dans les centres sociaux culturels
- La gestion de situations complexes ou de grande détresse : évaluation à domicile des personnes vulnérables, organisation de la cellule de veille du conseil local de santé mentale (CLSM) et participation aux réunions de l'équipe d'appui aux professionnels (EAP), de la cellule de veille du Conseil des droits et devoirs des familles (CDDF) et Instance d'appui aux partenaires (IAP)

Les actions en direction des seniors et personnes en situation de handicap :

- Des activités d'animation (culturelles, sportives, de loisirs, de prévention santé) et de lutte contre l'isolement gratuites ou à un tarif calculé en fonction des ressources sont proposées aux retraités de la ville.

- Le service maintien à domicile des trappistes âgés de plus de 60 ans en perte d'autonomie et bénéficiant d'un plan d'aide (dans le cadre d'une caisse de retraite ou de l'APA) ou handicapés reconnus à 80 %. Le service propose trois dispositifs : l'aide à domicile (SAAD service d'aide à domicile soumis à autorisation), le portage de repas et la téléassistance.

- Si vous avez besoin d'une aide à domicile, vous pouvez vous rapprocher du **Pole Autonomie Territoire (PAT)** de Saint Quentin en Yvelines. Ils pourront vous remettre la liste des service d'aide à la personne qui interviennent sur la ville.
  Accueil téléphonique : 01 39 07 57 50. Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h
  Accueil physique : 28, rue Roger Hennequin à Trappes, aux mêmes horaires et sur rendez-vous préalable. Une permanence sans rendez-vous est assurée, le mardi matin, de 9h à 12h30, pour vérifier la complétude des dossiers.

L'espace solidarité

L'espace solidarité a pour objectif de lutter contre toute sorte d'exclusion (sociale, médicale, etc.), en s'intégrant dans un suivi global des familles et des personnes. Cet équipement propose un accueil convivial et chaleureux, où l'on peut venir s'informer sur différents thèmes (la santé physique et psychique, la jeunesse, la justice, les droits, etc.), rencontrer un psychologue, bénéficier d'un accès à une douche et laver son linge. Par ailleurs, l'espace solidarité accueille dans ses locaux trois associations : les médecins bénévoles qui consultent gratuitement, AIDES pour le dépistage du VIH et des maladies hépatiques et la Croix Rouge qui gère l'épicerie sociale.

Le centre de santé municipal

Le centre de santé est un lieu de soins de proximité, d'information et de conseils. Les tarifs des consultations sont tous de secteur I et les patients bénéficient du tiers payant.

Service animation seniors

Retraités, la ville vous propose des activités spécifiques. Inscrivez-vous en mairie, auprès du service "animations seniors" du CCAS, vous recevrez les invitations personnelles et pourrez ainsi participer aux animations : accès aux foyers, ciné-club, randos, séjours de vacances, repas à la maison des familles, goûters dansants, banquet de l'Amitié, semaine bleue, contes...

Adresse

Centre communal d'action sociale
1, place de la République
78190
Trappes
01 30 69 18 40

Infos pratiques

Directrice :

Président : Ali Rabeh, Maire de Trappes

Contact